

L'ACD participe à un projet visant à offrir aux travailleurs d'extérieur une meilleure protection solaire

Ottawa, le 7 juin 2016 – L'Association canadienne de dermatologie (ACD) a conclu un partenariat avec le Centre de recherche sur le cancer professionnel (Occupational Cancer Research Centre – OCRC) dans le but de créer un programme pancanadien efficace et viable de sécurité au soleil pour les travailleuses et les travailleurs au Canada.

Le partenariat, annoncé à l'occasion de la Semaine de prudence au soleil de cette année (du 6 au 12 juin), souligne l'importance d'offrir de la protection solaire aux personnes qui travaillent à l'extérieur et qui ne peuvent pas toujours se conformer à la règle première de la sécurité les jours ensoleillés : éviter de rester en plein soleil durant les heures où le rayonnement est le plus intense.

« Les gens ont accepté depuis longtemps déjà que les casques de protection et les bottes de travail fassent partie de l'équipement de protection jugé essentiel sur les chantiers de construction. Or, nous avons besoin d'une protection semblable pour les travailleurs et les travailleuses qui passent de longues périodes de temps dehors, au soleil », explique la D^{re} Jennifer Beecker, porte-parole nationale du Programme de prudence au soleil de l'ACD.

Selon l'OCRC, près de 1,5 million de Canadiennes et de Canadiens sont exposés au soleil dans leur travail. Au Canada, les plus importants groupes industriels dans lesquels les travailleurs sont exposés au soleil sont ceux de la construction, de l'agriculture et de l'entretien des édifices. Chez les personnes qui travaillent à l'extérieur, le risque de cancer de la peau est de 2,5 à 3,5 fois plus grand que chez celles qui travaillent à l'intérieur. En 2014, l'exposition professionnelle a été la cause de près de 7 000 cas de cancer de la peau.

Le programme de prudence au soleil de l'OCRC aidera les milieux de travail à intégrer la protection solaire dans leurs systèmes de santé et sécurité au travail, afin de protéger leurs travailleurs. Le projet *Sun Safety at Work Canada* de l'OCRC a entrepris de réunir un ensemble complet de ressources pour aider les entreprises à améliorer la protection solaire sur leurs lieux de travail. Pour tous les détails, consulter le site Web <http://www.occupationalcancer.ca/2016/sunsafetyatwork/> (en anglais).

« La protection solaire pour les personnes qui travaillent à l'extérieur devrait être aussi automatique que le port d'un casque et de bottes de travail sur les chantiers de construction », souligne la D^{re} Beecker.

Le nombre de nouveaux cas de cancer de la peau ne cesse d'augmenter; pourtant on peut prévenir ce type de cancer en prenant des précautions toutes simples :

Protégez votre peau

- Lorsque l'indice UV est de 3 ou plus, protégez votre peau le plus possible. En général, l'indice UV au Canada est de 3 ou plus entre 11 h et 15 h, du mois d'avril au mois de septembre, et ce même si le ciel est nuageux.
 - Restez à l'ombre. Au besoin, munissez-vous d'un parasol ou d'un parapluie qui puisse vous faire de l'ombre.
 - Portez un chapeau à large rebord et des vêtements qui couvrent la plus grande surface de peau possible, en fonction des activités et de la météo.

- Utilisez un écran solaire à facteur de protection solaire (FPS) d'au moins 30 et dont l'étiquette comporte les mentions « à large spectre » et « résiste à l'eau ». Appliquez-le généreusement sur la peau non recouverte par les vêtements et renouvelez l'application au besoin.
- Évitez les lits de bronzage et autres appareils de bronzage artificiel ne vous exposez pas délibérément au soleil pour bronzer. Évitez les coups de soleil.

Protégez vos yeux

- Portez des lunettes de soleil ou des lunettes de prescription dont les lentilles protègent des rayons UV.
- Portez un chapeau à large rebord pour protéger vos yeux encore mieux.

La Semaine de prudence au soleil

L'Association canadienne de dermatologie organise au début de l'été une campagne nationale, la Semaine de prudence au soleil, depuis 1989. La campagne vise à éduquer les Canadiens au sujet des dangers de l'excès de soleil et à aider à enrayer l'incidence croissante du cancer de la peau au Canada. La Semaine de prudence au soleil de cette année s'étend du lundi 6 au dimanche 12 juin; de nombreux événements et activités sont organisés un peu partout au pays, notamment des séances gratuites de dépistage du cancer de la peau, des événements communautaires et des visites scolaires de dermatologues.

Au sujet de l'ACD

To learn more about what the work CDA does visit <http://www.dermatology.ca> or join the conversation on <http://www.Twitter.com/CdnDermatology> or www.Facebook.com/CdnDermatology.

L'Association canadienne de dermatologie, fondée en 1925, représente les dermatologues du Canada. L'Association offre un accès facile à la source la plus importante et la plus fiable de savoir médical en dermatologie. L'ACD a pour mission de faire avancer la science et l'art de la médecine et de la chirurgie dans le domaine des soins de la peau, des cheveux et des ongles, d'offrir du perfectionnement professionnel continu à ses membres, d'appuyer et d'améliorer les soins aux patients, de sensibiliser le public à la protection solaire et aux autres aspects de la santé de la peau et de promouvoir la santé de la peau, des cheveux et des ongles, la vie durant. Ce faisant, l'ACD informe et habilite aussi bien les professionnels de la médecine que le public canadien. Pour en savoir plus au sujet du travail de l'ACD, consulter <http://www.dermatology.ca/fr> ou participez à la conversation sur <http://www.Twitter.com/CdnDermatology> ou sur www.Facebook.com/CdnDermatology.

Pour obtenir plus d'information prière de communiquer avec :

Nimmi Sidhu, coordonnatrice, Communications
Bureau : (613) 738-1748, poste 228
nsidhu@dermatology.ca